

**DECISION N ° 2022-437 DU 10 NOVEMBRE 2022
ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR**

Le directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Monsieur Guilhem Blanchard, directeur opérationnel, adjoint au directeur général, l'intérim sera assuré par :

- Monsieur Denis Feuilloley, directeur opérationnel, du 21 au 25 novembre 2022.

Le directeur général


David BARJON